

Les crédits

Nous savons qu'au Canada, le fardeau fiscal des sociétés a augmenté de 28 p. 100 au cours des cinq dernières années, tandis que celui des particuliers a grimpé de 62 p. 100. Cela a évidemment une incidence sur la capacité des Canadiens de dépenser, de consommer et de faire tourner l'économie. Sur le plan du fardeau fiscal, voilà une différence importante qu'il convient de signaler, monsieur le Président.

Parmi les pays industrialisés, nous avons vu notre niveau de vie passer du deuxième au huitième rang. Nous constatons qu'entre 1986 et 1990, uniquement sur le plan de la compétitivité, un terme politique à la mode pour décrire notre capacité d'exporter sur les marchés extérieurs et de résister aux importations sur nos marchés intérieurs, le Canada est passé de la neuvième place, en 1986, à la seizième, en 1990.

• (1700)

C'est un recul, pour ne pas dire une chute, très grave, qu'il faut souligner; de toute évidence, quelque chose va mal. Dans un effort pour du moins interpréter les causes du chômage, nous devons en trouver les racines. Et ceci en est une, évidemment.

Si vous ne voulez pas jeter un coup d'oeil sur la compétitivité, monsieur le Président, je vous exhorte à examiner les efforts de recherche et de développement. Dans ce secteur, vous constaterez que, de la 10^e place que le Canada occupait en 1984 parmi les pays industrialisés, il est passé en 1990 à la 17^e place. Là encore, quelque chose ne fonctionne pas bien. Devrions-nous en blâmer le gouvernement?

Je constate que l'ancien ministre chargé des Sciences est présent à la Chambre. Il pourrait peut-être nous expliquer pourquoi le Canada est passé de la 10^e à la 17^e place. Si le secteur public a subi des compressions systématiques et répétitives à cause de sept budgets consécutifs du gouvernement conservateur, il serait intéressant de savoir si ce recul a été rattrapé par le secteur privé et, dans l'affirmative, où?

Cependant, en comparant les comptes globaux de chaque pays, qui combinent les secteurs privé et public, la performance du Canada est, semble-t-il, très mauvaise. Notre pays est passé de la 10^e à la 17^e place. Il faut alors se demander ce qui fait que 10,2 p. 100 de la population active canadienne est actuellement en chômage. Nous

devons conclure que la stratégie du gouvernement ne fonctionne pas.

Nous avons entendu plus tôt le ministre d'État (Finances et Privatisation) parler de sa profonde foi dans le marché. Lorsque je lui ai demandé, puisqu'il croit si profondément au marché et à ses bienfaits, d'expliquer pourquoi, dans ce dernier budget, le gouvernement a supprimé la négociation collective avec ses fonctionnaires étant donné que les conventions collectives sont un instrument du marché, il n'a pas répondu à ma question. Cela contredit donc l'attitude du gouvernement selon laquelle il faut laisser agir les forces du marché.

Deuxièmement, nous comptons de plus en plus sur les investissements étrangers.

Troisièmement, en éliminant les barrières commerciales, nous avons exposé nos emplois et nos entreprises à des forces concurrentielles qui étaient plus puissantes que notre capacité d'y faire face.

Quatrièmement, ces six dernières années, nous avons vu s'intensifier la croyance que le gouvernement devrait faire ce que les grandes entreprises lui disent de faire. Cela s'est manifesté de diverses manières, et nous en avons été témoins d'une façon particulièrement intense lors des dernières élections, au cours du débat sur le libre-échange et sur le rôle du Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national.

Dans cette équation toujours plus importante, nous devons également tenir compte du fait que, depuis l'arrivée du gouvernement au pouvoir en 1984, plus de 4 000 prises de contrôle étrangères ont eu lieu et pas une seule demande n'a été rejetée. Autrement dit, les Canadiens et leurs capitaux voient de plus en plus le contrôle de leur économie leur échapper en conséquence de la politique du gouvernement en matière d'investissements étrangers, un gouvernement qui est de plus en plus entre les mains des investisseurs étrangers.

Dans certains cas, nous avons aussi pu voir les contribuables canadiens devoir payer certaines prises de contrôle, aussi curieux que cela puisse paraître, comme lorsque Boeing a acheté de Havilland et que des subventions ont dû lui être versées pour lui rendre la prise de contrôle plus tentante.

Nous devons aussi tenir compte du fait que l'assurance-chômage a été privatisée par suite de l'adoption du projet de loi C-21. Ce n'est plus une institution de l'État puisque le gouvernement lui retire son financement. Nous devons conclure, avec regret, que les transferts de fonds aux régions ont été réduits et que les